



Editorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,

Pour tous les élus qui constituent votre équipe municipale, la démocratie participative va, comme notre crédo « Conjugons nos énergies », au-delà de la simple formule. En ouvrant ce Billet d'actualité, vous pourrez d'ailleurs davantage mesurer l'importance des initiatives prises par les cinq comités de quartiers présents sur notre territoire depuis plusieurs années. Représentatives des forces vives de notre commune, ces associations de citoyens engagés pour le Lagord d'aujourd'hui et de demain savent qu'elles peuvent compter sur le soutien de leur municipalité pour toutes les actions favorisant le « mieux vivre ensemble ».

Dans le cadre de cette même démarche collective, le Conseil Municipal a ouvert un nouvel espace de dialogue avec tous les Lagordais. Pour en profiter, je vous invite à poser vos questions via le formulaire présent au dos de cette lettre d'informations, document que vous devrez déposer ensuite en mairie. Les élus vous apporteront des réponses en préambule de la séance du Conseil Municipal qui suivra.

Construire notre environnement futur et donner à notre ville le meilleur profil possible à l'horizon 2040 est également l'affaire de tous, et pour cela, votre participation active à ce projet majeur sera nécessaire. Autre acteur de cette démarche, Écologie urbaine et citoyenne, l'équipe pluridisciplinaire et expérimentée choisie pour piloter cette réflexion au long cours, a établi un plan de travail auquel vous tous pouvez être associés via des ateliers participatifs mis en place prochainement. Ce sujet de toute première importance fera d'ailleurs l'objet d'un dossier spécial que nous distribuerons à tous les habitants début juillet.

D'ici là, n'oubliez pas d'aller voter pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains. La démocratie participative passe aussi par cet acte citoyen.

Prenez soin de vous et des autres.



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. A cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.



RETOUR EN IMAGES

■ **COLIS D'ETRENNES** - Destinés à nos aînés qui ont déjà soufflé leurs 70 bougies d'anniversaire, ce sont 300 colis de produits régionaux qui auront été distribués et offerts par la mairie et le CCAS de Lagord au début de cette année.



■ **PÂQUES A LAGORD** - Préparés par des bénévoles et des élus de la municipalité de Lagord, des sachets d'œufs de Pâques ont été distribués dans les écoles du Treuil des Filles avant le grand week-end pascal et la fermeture des classes pour cause de crise sanitaire.



■ **CENTENAIRES CÉLÈBRÉS** - Quatre résidents de l'EHPAD du Bois d'Huré ont fêté leurs 100 ans mardi 13 avril. À cette occasion, Brigitte Lacarrière, élue adjointe en charge de l'action sociale et de la solidarité, Antoine Grau, maire de la commune, et Philippe Lebrun, directeur de l'établissement, ont remis un bouquet de fleurs à Teresa Berrocal, André Bouneau, Denise Pechereau et une quatrième centenaire.



■ **DISTRIBUTION DE MASQUES** - Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Lagord est aux côtés de tous ses habitants, notamment des plus jeunes. Aussi et au regard de l'obligation à porter un masque pour les enfants à partir de 11 ans, les élèves de l'école élémentaire du Treuil des Filles ont reçu gracieusement trois masques chacun.



■ **VISITE DU SOUS-PREFET** - Pierre Molager, secrétaire général de la Préfecture de la Charente-Maritime et sous-préfet de La Rochelle, a été reçu jeudi 18 février par le maire de Lagord Antoine Grau et son premier adjoint Bruno Martin. Après un temps d'échange direct et constructif sur plusieurs sujets concernant notre commune, une visite a permis au représentant de l'Etat de mieux connaître le territoire lagordais.



■ **CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES** - La Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a été célébrée au Monument aux Morts de Lagord vendredi 19 mars. Dimanche 25 avril, c'est à l'occasion de la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation qu'une gerbe y a été déposée.



■ **OPÉRATION TROTTOIRS FLEURIS** - Vendredi, c'est jour de marché du côté du centre commercial des Oiseaux de Mer. Pendant plusieurs semaines, un stand animé par les agents des espaces verts de la Ville y avait également « poussé » pour expliquer aux Lagordais comment nous pouvons ensemble embellir nos trottoirs, et donc notre ville.



■ **OUVERTURE VIRTUELLE** - Directrice de la Maison des Jeunes, Marie Désormeaux propose chaque semaine un rendez-vous virtuel en visioconférence à la quarantaine d'adolescents qui y sont inscrits. Pour participer à cet échange convivial, il suffit de se faire connaître par le compte Instagram [maisondesjeunesdelagord](https://www.instagram.com/maisondesjeunesdelagord).



LA PAROLE AUX COMITÉS DE QUARTIERS

La Plouzière, Autour de l'Ermitage, Lignon-La Descenderie, Vendôme-La Vallée, Centre-Bourg : créés sous l'impulsion de la précédente équipe municipale, les cinq comités de quartiers couvrent l'ensemble du territoire de Lagord. S'ils facilitent la relation entre ses habitants et les élus municipaux, ils participent aussi activement au dynamisme de notre commune.

Depuis 2015 et la création officielle du premier comité de quartier, la relation entre l'équipe municipale et les habitants de Lagord est en ligne directe. Entités indépendantes et autonomes, ces cinq associations, toutes constituées d'un conseil d'administration et d'adhérents, portent la voix des foyers lagordais en participant à la défense des intérêts de ceux-ci.

Ouvert à tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie de proximité, ces véritables traits d'union entre la mairie et ses administrés constituent également des vecteurs d'animations en tout genre destinés à favoriser le mieux vivre ensemble. La preuve par les propos des cinq comités de quartier qui, avec celles et ceux qui les accompagnent dans leurs actions, donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour les autres.

Merci à Antonia Sorin, Gaëlle Marceau, Fabienne Mouliade, Jeannine Treuil et Jacques Hillken pour leurs réponses.

Antonia SORIN, *Présidente du comité de quartier Vendôme-La Vallée*

« Nous avons été les premiers à nous constituer en comité de quartier en janvier 2015, avec comme objectifs principaux de défendre les intérêts collectifs des riverains et d'animer notre territoire. Aujourd'hui, nous regroupons 65 adhérents, dont une trentaine d'actifs pour notre association, et représentons environ 2000 personnes résidant sur un secteur limitrophe de la Ville de La Rochelle. D'ailleurs, pour certaines rues, nous voudrions que la signalétique soit plus présente afin que les gens sachent que nous habitons à Lagord.



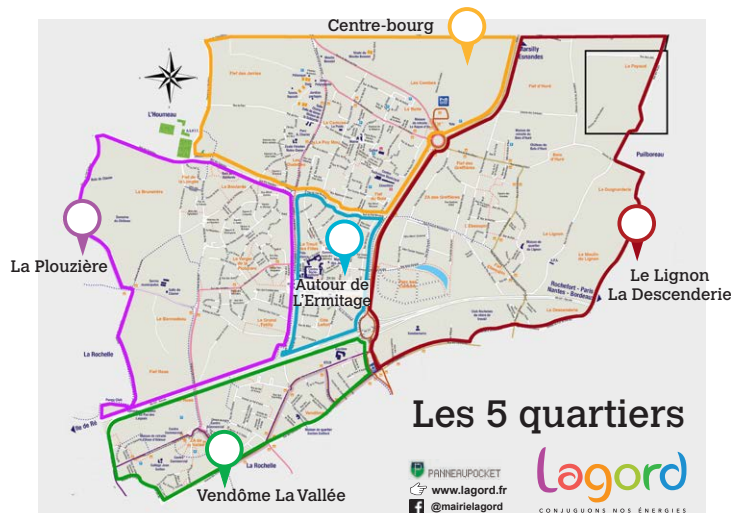
Ce souci d'identification à notre commune est d'autant plus fort que nous vivons dans une zone excentrée du centre-ville. Pour cela et pour d'autres problématiques comme l'absence d'espaces verts aménagés ou la création d'un petit marché local, l'écoute des représentants de la mairie est réelle. Si nous répondons présents lors de manifestations organisées par la municipalité comme le Forum des associations ou encore la fête de Lagord, nous avons mis en place plusieurs événements pour inciter les Lagordais à se retrouver, à échanger.

Entre les vide-greniers, l'organisation de voyages, les animations musicales, les ateliers peinture, les rando-vélos ou encore les pique-niques, les occasions ne manquent pas en temps « hors covid » pour vivre de bons moments ensemble. Si la situation sanitaire s'améliore, nous aimerions reconduire des rendez-vous annuels comme le vide-grenier sur le parking de l'Espace culturel Leclerc, concrétiser des projets comme le Téléthon lagordais et marquer le retour à la vie normale en organisant une grande fête dans la salle Gaston-Gaillard que nous met à disposition la mairie. »

Contacts : 05 46 67 37 67 / vendomelavallee@gmail.com /
blog : vendome-lavallee.blogspot.com



■ **Josiane Bicard et Cécile Hervouet,**
élues en charge notamment des quartiers lagordais.



Fabienne MOULIADE, *Présidente du Comité de quartier Centre-bourg*

« Lancé fin 2017 pour accompagner les résidents dans certaines démarches auprès de la mairie, mais aussi pour améliorer le bien-être collectif et apporter de l'animation dans notre zone plutôt résidentielle, notre comité de quartier rencontre depuis quelques temps des difficultés pour mobiliser des personnes aptes à soutenir ses actions. Pourtant, cette association constitue un formidable vecteur de rencontres, un excellent moyen de mieux connaître notre ville et son activité au quotidien.



A mes yeux, cela me semble également valorisant de créer du lien social et de parvenir à faire bouger les gens. Les thés dansants que nous avons mis sur pied ont par exemple reçu un franc succès, de même que les premières marches organisées à travers les rues lagordaises et les pique-niques au parc Chariot où chacun partage ce qu'il a dans son panier. D'autres initiatives comme les balades citoyennes, consacrées au ramassage collectif de déchets, et les vide-maisons mériteraient d'avoir plus de retentissement. Aujourd'hui, il faut que l'on retrouve des personnes dynamiques motivées pour s'investir dans la vie de proximité.

Au-delà de notre lieu d'habitation, il faudrait que l'ensemble des comités de quartier puissent élaborer des projets communs, que des animations comme les conférences tournent dans les salles mises à disposition par la mairie. Le mieux vivre ensemble passe aussi par là à Lagord. »

Contacts : 06 33 11 29 05 / centreboulevard.lagord@gmail.com

Jacques HILKEN,
*Président du Comité de quartier
de La Plouzière*

« Pour nous, le rôle d'un comité de quartier se résume en trois mots : échanger, participer, agir. C'est d'autant plus important à La Plouzière que nous constituons 25% de



la population lagordaise, soient 803 boîtes aux lettres précisément. Pour mener à bien les missions générales que l'on s'est allouées, à savoir la création d'un lien social, l'animation de la vie de quartier, le relais entre ses habitants et la mairie pour évoquer des sujets d'intérêt général, ou encore la participation à différentes manifestations à caractère social, culturel, festif, nous avons créé 4 commissions représentatives des 127 adhérents et des nombreux sympathisants que nous comptons.

Côté animations, nous sommes à l'origine du Téléthon lagordais qui aurait dû voir le jour l'an dernier, et qui, je l'espère, aura lieu les 3 et 4 décembre prochains en rassemblant plusieurs associations locales et tous les comités de quartiers de la commune. Depuis la fondation de notre entité autonome fin 2015, nous avons organisé différentes manifestations comme Fort Lagord, J'ARTdins Passions, les pique-niques de la Boularde, des soirées dansantes, des marches, des vide-greniers... Les 4 membres de notre commission communication, eux, gèrent des supports tels Facebook, distribuent des flyers d'informations, assurent l'affichage sur les panneaux municipaux dédiés, organisent des événements comme le passage du Tour de France pour lequel un vélo géant avait été construit en partenariat avec le foyer du Bonnodeau.

Pour ce qui concerne la voirie comme l'équipement, nous sommes particulièrement attentifs aux travaux qui se déroulent sur notre secteur comme le chantier en cours rue des Cerisiers, à la réglementation sur la vitesse autorisée, au respect des places de stationnement, aux nuisances sonores, générées notamment par le trafic aérien. Pour ce qui est de la commission Vigilance Citoyenne, qui gère les 70 adhérents à Voisins Vigilants et Solidaires que nous avons créé en 2016, le principe consiste à remonter des informations à la Police municipale sans autre démarche supplémentaire de notre part.

Si nous sommes indépendants dans notre fonctionnement, nous essayons d'être force de proposition avec les élus municipaux avec lesquels nous avons régulièrement des échanges et à qui nous posons des questions écrites précises. Bien sûr, nous sommes toujours partants pour participer aux animations municipales. »

Contacts : 06 81 50 62 49 / ccdqlaplouziere@gmail.com

Jeannine TREUIL,
*Présidente du Comité de quartier
Le Lignon-La Descenderie*

« Après une première tentative voilà une dizaine d'années, le comité représentant les quartiers du Lignon et de La Descenderie a été fondé en 2016, avec l'aide précieuse des élus de la précédente mandature, et est porté par 23 foyers actuellement. Notre volonté première a toujours été d'être un relais entre les habitants de ce secteur historique de Lagord et la mairie.



Ainsi, au sein de notre organisation, nous sommes particulièrement vigilants à préserver l'identité d'un territoire qui raconte en partie le passé agricole de notre commune et auquel ses habitants sont attachés. La réfection totale de la rue des Maraichers et l'extension du parc Atlantech font partie des projets qui ont retenu et retiennent encore toute notre attention. Depuis le début, la collaboration avec la mairie est constructive, la mise à disposition et la rénovation de la salle du Lignon nous permettant par exemple d'avoir une véritable maison de quartier et de nous y rassembler quand cela est autorisé.

En termes d'animations, nous sommes à l'origine d'expositions d'artistes, de jeux, de marches dans les rues de notre zone d'habitation pour mieux la faire connaître, de repas et de pique-niques collectifs... En parallèle, nous sommes participatifs à toutes les initiatives de la commune comme le Forum des Associations, la Fête de la Biodiversité, la fête de Lagord en 2019, les célébrations de Noël. Nous voulons continuer à être acteur de la vie lagordaise et aimerions que l'ensemble des comités de quartiers fassent cause commune plus souvent. »

Contacts : 06 17 44 08 40 / lelignon.ladescenderie@gmail.com

Gaëlle MARCEAU,
Présidente du Comité de quartier autour de l'Ermitage

« Malgré une grande charge de travail professionnel, j'ai accepté de prendre en 2020 la succession de Philippe Guignouard, aujourd'hui élu de la municipalité de Lagord. Afin de répartir les tâches, j'ai proposé de structurer notre organisation en mode entreprise, avec une fonction attribuée à chacun des membres actifs et la constitution de trois pôles : administratif, logistique pour la mise en place des animations et manifestations, puis celui dédié à la relation adhérents, qui sont une soixantaine aujourd'hui.



En cette période de crise sanitaire, nous nous sommes particulièrement mobilisés pour apporter notre aide aux plus isolés et animer notre quartier à la moyenne d'âge élevée. Hormis cette présence importante auprès des habitants, nous nous appliquons également à nourrir une relation suivie avec les élus de la commune pour évoquer avec eux des sujets importants comme l'arrivée de la fibre optique et communiquer les doléances de certains de nos voisins. De notre côté comme de celui de la mairie, il y a une volonté positive de collaboration.

Sur le plan des animations, nous sommes à l'origine de plusieurs rendez-vous avec la population, comme les petits déjeuners au kiosque autour du marché du vendredi matin et les conférences « partage de savoirs » qui ont pour cadre la médiathèque municipale. En y ajoutant les ateliers de fabrication de produits d'entretien écologiques, les bourses aux livres, ou encore les repas de quartier, ce sont de nombreux moments partagés que nous aimerions toutes et tous revivre quand la situation le permettra. »

Contacts : 06 73 86 54 75 / autourdel'ermitage@orange.fr

POSEZ VOTRE QUESTION

AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Lagord ouvre un nouvel espace de dialogue aux Lagordais.

De 19h à 19h30, le Conseil municipal répondra durant cette session à toutes vos questions.

Cette initiative s'inscrit dans notre engagement de démarche de participation citoyenne.

COMMENT SOUMETTRE UNE QUESTION ?

Remplissez ce formulaire et déposez-le en mairie. Pour être traitées au prochain Conseil Municipal, vos questions doivent être déposées au moins une semaine avant la date de la prochaine séance. Les questions et les réponses seront filmées, diffusées en direct sur la chaîne Youtube de la mairie, et reproduites dans le magazine ou le Billet d'actualité de Lagord.

Nom * : Prénom :

Adresse :

*Ce dispositif ne s'adressant qu'aux Lagordais, votre identité et votre adresse nous sont nécessaires mais ne seront pas révélées en public.

VOTRE QUESTION

Votre question doit être une question d'actualité intéressant la commune de Lagord ou relative à l'intérêt général. Elle ne doit pas concerner des situations individuelles ou des cas personnels.

lagord

www.lagord.fr

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

BEAU SUCCÈS DU MARCHÉ BIO

Même le soleil était au rendez-vous du premier marché bio et des producteurs locaux de Lagord qui se tient dorénavant chaque mardi au cœur du parc Charier. Avec une dizaine de commerçants proposant fruits, légumes, fromages, pains, miels, huîtres ou encore produits d'épicerie issus de circuits courts, et des dizaines de curieux venus de Lagord et de l'agglomération rochelaise pour découvrir et se ravitailler, l'inauguration de ce nouveau rendez-vous hebdomadaire lagordais a suscité un bel engouement qui ne devrait pas se démentir au fil des semaines.



Entourés de plusieurs élus de Lagord, dont Anne-Laure Grivot, adjointe en charge de la transition écologique et de l'adaptation de la commune aux objectifs «La Rochelle Territoire Zéro Carbone», qui est à l'initiative de ce projet, Antoine Grau, maire de Lagord et 1^{er} Vice-Président de la CdA, et Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle et Président de la CdA, ont inauguré ce premier marché le 27 avril dernier.

GILLES LEPAN



Gilles LEPAN nous a quittés brutalement le 23 avril dernier. Directeur du Centre Technique Municipal de Lagord pendant cinq années, jusqu'à son départ en retraite en 2017, ce serviteur exemplaire du service public animé par une grande humanité était apprécié par l'ensemble de ses collègues et de ceux qu'il côtoyait. La municipalité dans son ensemble adresse ici ses plus sincères

condoléances à son épouse Martine, à toute sa famille et à tous ses proches.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les prochaines élections départementales et régionales vont se tenir les dimanches 20 et 27 juin 2021. Tout ce qu'il faut savoir pour participer à ce double scrutin.

POUR VOTER

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, 2021 étant une année d'élections, l'inscription devait intervenir au plus tard le vendredi 14 mai 2021 pour pouvoir participer aux élections régionales et départementales.

Comment s'inscrire sur les listes électorales de Lagord ?

- Soit en se présentant en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Soit en accédant au service en ligne : service-public.fr

Comment vérifier son inscription électorale et son bureau de vote ?

- Tout simplement sur le site du service en ligne du service public : service-public.fr



POUR PARTICIPER AU DÉROULEMENT D'UN SCRUTIN

Être membre d'un bureau de vote en qualité d'assesseur, puis participer au dépouillement, c'est devenir acteur de la démocratie locale en donnant un peu de son temps lors d'un scrutin local, national ou européen.

Tout citoyen électeur de la commune peut participer à l'ensemble des opérations électorales.

Si vous souhaitez prendre part à l'organisation des bureaux de vote lors des élections régionales et départementales les dimanches 20 et 27 juin 2021, déposez ou envoyez en mairie un courrier indiquant vos prénom, nom, adresse, téléphone et mail.

Renseignements : Pôle Citoyenneté-Elections : 05 46 00 62 16 ou mairie@lagord.fr

LOCALISATION DES BUREAUX DE VOTE

La tenue du double scrutin des Régionales et Départementales des 20 et 27 juin prochains ne permet pas de maintenir la localisation habituelle des bureaux de vote. Trouvez ci-dessous la localisation des 7 bureaux de vote à Lagord pour ces élections.

	ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES	ÉLECTIONS RÉGIONALES
Bureau de Vote N° 1	Salle des Mariages de la mairie Rue de la Métairie	Salle des Fêtes de la mairie Rue de la Métairie
Bureau de Vote N° 2	Salle Charier Rue du Parc	Relais des Solidarités Rue du Parc
Bureau de Vote N° 3	Restaurant scolaire maternelle Rue des Cigognes	Restaurant scolaire maternelle Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 4	Restaurant scolaire élémentaire Rue des Cigognes	Restaurant scolaire élémentaire Rue des Cigognes
Bureau de Vote N° 5	Gymnase du Pas des Laquais Rue de la Caravelle	Gymnase du Pas des Laquais Rue de la Caravelle
Bureau de Vote N° 6	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard	Salle Gaston Gaillard Rue Gaston Gaillard
Bureau de Vote N° 7	Salle péri-scolaire maternelle Rue des Cigognes	Salle de motricité maternelle Rue des Cigognes

lagord.fr

Mairie : 1, rue de la Métairie 17140 Lagord - 05 46 00 62 00
Courriel : mairie@lagord.fr - Directeur de publication : Antoine Grau
Rédaction : Mairie de Lagord / Yann Vignaud - Maquette :
Photos : Mairie de Lagord / Yann Vignaud.
Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°1031-2690
Dépôt légal : Mai 2021. Imprimé par Imprimerie MENARD.

AGENCE-IROKWA.COM

lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES